

## Le Devoir de Pierre.

**Numéro d'inventaire :** 1979.35658.3

**Auteur(s) :** Madeleine Vernet

Sarah Menant

**Type de document :** image imprimée

**Éditeur :** Éditions de l'Avenir Social (Epône)

**Imprimeur :** Imp. Coop. Ouv. , Villeneuve St Georges

**Date de création :** 1920 (vers)

**Description :** gravure industrielle d'après dessin feuille jaunie et déchirée, collée sur feuille cartonnée parties manquantes sur les bords

**Mesures :** hauteur : 426 mm ; largeur : 275 mm

**Notes :** Illustration en 9 vignettes de l'histoire de Pierre, actif et laborieux, pris par la conscription refusant d'obéir aux ordres militaires qui lui demandent de tirer sur les ouvriers. Thème illustré à résonnance antimilitariste au-dessous du titre : "Texte de Madeleine Vernet - Dessins de Sarah Menant" Vernet, Madeleine (1878-1949) Fondatrice en 1906 de l'orphelinat "l'Avenir social" à Neuilly-Plaisance, créatrice en 1917 du magazine "la Mère éducatrice"

Menant (Sarah) : dessinatrice. Active début 20e siècle

**Mots-clés :** Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Protection de la famille, de la mère et de l'enfant

**Filière :** aucune

**Niveau :** aucun

**Autres descriptions :** Langue : Français

ill. en coul.

# Export des articles du musée

## sous-titre du PDF

### LE DEVOIR DE PIERRE

Texte de MADELINE VERNET. — Dessins de SAHAR MENANJ



I. — Pierre est un enfant charmant et bon. Sa maman, qui l'aime tendrement, s'applique à cultiver toutes sortes de fleurs dans le jardin. « Maman, a attrapé un papillon ! » — « Vois maman, comme il est beau, je vais le clocher sur le mur ! » — « Il ne faut pas faire cela, mon cheri, répond la maman; tu le feras souffrir très cruellement et ce serait méchant. — Pierre ouvre les doigts et laisse l'insecte s'envoler.



II. — Un peu plus âgé, Pierre a attrapé un oiseau. « Je ne lui ferai pas mal, maman, dit-il; je vais le garder un peu, mais je le relâcherai. Mais je sourirai, mon enfant, dit la maman, car l'oiseau a le droit de sa liberté pour être heureux. Il ne faut pas, pour ta satisfaction à toi, lui ravir cette liberté. — Pierre a compris et donne la liberté à l'oiseau.



III. — Voici maintenant Pierre à l'école. C'est un écolier studieux. Le maître vient de faire le cours de la matinée et Pierre se lève pour dire : « Il faut toujours attendre à la vie de quoi ce soit, même lorsqu'on a à se plaindre. La vie d'un individu doit pas servir à tous les autres individus. — « Pierre, m'avez-vous bien compris ? » — « Oui, Monsieur », répond Pierre.



IV. — Pierre, maintenant, est apprenti menuisier. C'est un jeune garçonnet, laborieux, très bon à l'égard de tous, très serviable. Il apprend son cœur les leçons de sa maman et de son instituteur, et autant qu'il le peut, il y conforme sa vie. Comme il veut enseigner, il fréquente l'Université Populaire. Un jour, il frappe à la porte d'un caserne qui tient faites. « Il faut que je devienne soldat, dit Pierre, pour aider toujours son devoir. Lorsque la conscience nous montre clairement où se trouve notre devoir, il faut l'obéir, même au péril de notre vie. » — Ses amis, pendant que Pierre déclare à Pierre, se rappelle ces paroles, et il se promet de toujours faire, lui aussi, tout son devoir.



V. — Mais à vingt ans, Pierre est pris, par la conscription militaire. « Je suis soldat, il fait mes devoirs à ma mère, qui lui répond en le quittant : « Sois toujours bon, mon Pierre; reste courageux et ne te laisse point entraîner par de mauvais camarades. » — El Pierre embrasse sa mère avec émotion. — « Je vais faire tout ce que devra d'un soldat, et, comme on lui a dit que son devoir d'un soldat c'est d'obéir, il obéit. Mais il se demande comment il pourra tenir sa promesse d'être bon, si un jour on lui commandera de tuer. Ce que son devoir ne sera-t-il pas alors ? Et il se demande si il ne devrait pas à la vie des autres en tirant sur eux ? Pierre pense à son instituteur, et il est tout triste.



VI. — Un jour, pendant qu'il nettoie son fusil, il reçoit l'ordre de le préparer à partir. Son régiment est envoyé dans un hiver voisin où les ouvriers se sont mis en grève pour défendre leurs droits. Pierre est alarmé. Marcher contre des travailleurs en grève, c'est attenter à la liberté du travail; tuer ceux qui ont atteint leur but, c'est attenter à leur tenir ses promesses ? — Il se précipite vers un lieutenant : « Mon Lieutenant, supplie-t-il, ne m'envoyez pas à la grève. Mon père est un ouvrier; avant d'être soldat, j'étais un ouvrier et ne pourrai pas tirer sur les travailleurs qui réclament leurs droits. » — Pierre, répond le lieutenant, oublier-vous que le devoir d'un soldat, c'est d'obéir ?



VII. — Désespéré, Pierre est parti. Il ne sait plus où est la vérité. Petit enfant, sa mère lui disait de respecter la liberté d'un oiseau; écouter, son maître lui enseignait à respecter la vie des hommes. Et maintenant, on lui ordonne d'atteindre à la fois la liberté des hommes et de respecter la vie des hommes. Sans doute, son devoir d'un soldat c'est d'obéir, mais le devoir que lui dicte sa conscience, c'est de ne pas tirer sur les ouvriers sans armes qui sont en face de lui.



VIII. — Au commandement des chefs, Pierre ne tire pas et répond fermement au capitaine qu'il ne tirera pas. Il est traduit en conseil de guerre et condamné à mort pour refus d'obéissance en temps d'urgence. Alors, le général qui prend la parole, que le devoir d'un soldat, c'est d'obéir.

— Mais le devoir d'un homme, répond Pierre, c'est d'obéir à sa conscience, et c'est aussi de se refuser à remplir le rôle d'assassin.



IX. — Le peloton d'exécution emmène Pierre au lieu du supplice. En chemin, un papillon se pose sur la manche du jeune soldat. Pierre le prend entre ses doigts et lui dit avec douleur : « Va, beau papillon, va faire mes adieux à ma mère. Tu lui diras que je suis mort pour être fidèle aux leçons qu'elle m'a données. J'ai voulu écouter ma conscience, je ne suis pas un assassin. Mais pourtant, on me tue pour n'avoir pas fait mon devoir... » Beau papillon ! où est le devoir, où est la vérité ?

Aux Editions de L'AVENIR SOCIAL, à Epône (S.-et-O.)

Imp. Gog. Dor., Villeneuve-St-Georges

